

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008033

Signataire : MG/MD

OBJET : Constitution du conseil de discipline de recours d'Ile de France : désignation du représentant au conseil municipal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret n°89.677 du 18 septembre 1989 modifié relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne Madame Evelyne YONNET, pour figurer sur la liste pour le tirage au sort des représentants des collectivités au conseil de discipline de recours d'Ile de France.

le Maire
J. SALVATOR